



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, 13 février 2024

### Une nouvelle vision pour le Mécanisme de Résolution Unique européen est présentée à Bruxelles

- La stratégie Vision 2028 du MRU est rendue publique aujourd'hui, après une année de consultation et de réflexion avec les parties prenantes de l'Union bancaire, qui réunit les 20 pays de la zone euro et la Bulgarie.

Dominique Laboureix, président du Conseil de Résolution Unique - l'autorité de résolution européenne - a présenté aujourd'hui la nouvelle vision stratégique du Mécanisme de Résolution Unique à l'horizon 2028.

Cette stratégie, baptisée SRM Vision 2028, marque un net changement de cap pour le MRU, qui entame une nouvelle phase de travail intégrant l'évolution du paysage des risques. Le CRU et les autorités nationales de résolution passent de la planification et de la préparation de la résolution à une attention plus soutenue à l'opérationnalisation, aux tests de résolution et à l'état de préparation aux situations de crise. Cela permettra de garantir la mise en œuvre des plans et stratégies de résolution choisis pour chaque banque dans des délais très courts, de manière à renforcer notre capacité de réponse aux crises et notre résilience.

Parmi les volets clé figurent également la communication, la transparence et la mobilisation des parties prenantes européennes, mondiales et des acteurs du secteur financier. Pour y parvenir, le MRU va accroître son efficacité et simplifier la prise de décision. Le CRU s'attachera également à favoriser l'évolution de carrière du personnel, à améliorer la parité hommes-femmes et à renforcer ses systèmes informatiques et sa stratégie de numérisation, tout en améliorant la cybersécurité.

Cette stratégie a été élaborée au cours des 12 derniers mois, au terme de sept consultations distinctes menées aussi bien en interne qu'avec les autorités de résolution nationales et avec les acteurs du secteur. La stratégie recouvre trois domaines clés : les activités fondamentales, la gouvernance et les ressources humaines. Elle définit neuf objectifs stratégiques et 20 plans d'action dont la mise en œuvre est prévue d'ici à la fin de l'année 2028. Les activités spécifiques et les indicateurs de performance seront intégrés au prochain plan pluriannuel du CRU.

« L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution se réjouit d'avoir contribué à l'élaboration de cette nouvelle stratégie pour le MRU. Elle représente une vision moderne et ambitieuse qui facilitera le maintien d'un système bancaire stable en France et dans toute l'Europe. » commente Nathalie Aufauvre, secrétaire générale de l'ACPR.

« Je salue la coopération en place, aussi bien avec nos collègues de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution qu'avec l'ensemble des Autorités de résolution nationales de l'Union bancaire, la Banque centrale européenne, la Commission européenne et les acteurs du secteur. Leur contribution et leurs commentaires nous aideront à atteindre les objectifs d'efficacité et de simplification, à devenir encore plus transparents et à trouver de nouvelles méthodes » déclare Dominique Laboureix, Président du Conseil de Résolution Unique.

## À propos du SRB

Le CRU est l'autorité centrale de résolution pour les 21 pays de l'Union bancaire. L'Union bancaire rassemble les 20 pays de la zone euro et la Bulgarie. Le CRU forme, conjointement avec les autorités nationales de résolution (qui sont souvent rattachées à la banque centrale de chaque pays concerné), le Mécanisme de résolution unique. Le SRB travaille en étroite collaboration avec la Commission européenne, la Banque centrale européenne, l'Autorité bancaire européenne et les autorités nationales. Sa mission est de garantir une résolution ordonnée des banques en difficulté, en protégeant le contribuable en cas de renflouement par l'État, tout en promouvant la stabilité financière.

---

## Contact presse :

---

### **Responsable de la communication au sein du SRU et porte-parole**

Susan Carroll

Email : susan.carroll[at]srb.europa.eu

Téléphone : +32 2 490 34 39

Standard : +32 2 490 30 00

---

### **Rédacteur de discours/expert en communication**

Sean De Burca

Email : sean.de-burca[at]srb.europa.eu

Numéro de téléphone : +32 2 490 37 10

Standard : +32 2 490 30 00

Numéro de téléphone portable : +32 2 490 87 10

---

### **Expert principal en communication**

Camille De Rede

Email : Camille.de-rede[at]srb.europa.eu

Numéro de téléphone : +32 2 490 35 30

Standard : +32 2 490 30 00

Numéro de téléphone portable : +32 2 490 85 30

---